

Inscription L1 droit

Par **Seb51430**, le 27/03/2017 à 18:05

Bonjour à tous,

Etant titulaire d'un bac pro (il y'a 12 ans) et ayant été gérant d'une société de maçonnerie que j'ai du liquider je souhaiterai m'inscrire en licence de droit pour aboutir à une licence pro en management des PME afin de me permettre d'avoir une formation juridique solide en complément de mes acquis professionnels afin de ne pas reproduire certaines erreurs passées .Je souhaitai juste savoir si une université (UFR Reims) pouvait refuser mon inscription.

Merci à tous

En espérant une réponse

Par **RachelC**, le 27/03/2017 à 18:19

Bonjour,

J'ai toujours tendance à dire qu'il faut tjrs une confirmation de la part de la faculté mais si vous avez le bac (peu importe le type d'ailleurs), il n'y a pas de raison qu'ils vous refuse.

Par contre, il ne faut pas passer obligatoirement par Admission Post Bac maintenant ?

Par **Seb51430**, le 27/03/2017 à 18:34

La fac de Reims me demande de fournir une demande de reprise d'études et je connais les retissances et le regard péjoratif du monde de l'éducation vis à vis des gens issus du bâtiment . Tous mon entourage me motive mais j'ai peur des aprioris concernant mon inscription (par rapport au personnel enseignantpas des élèves). En tout cas merci pour votre avis

Par **Seb51430**, le 27/03/2017 à 18:55

Les apb ne sont plus valable. Obtention du bac en 2004. Et je suis avide d'autres commentaires. Soit ils me rassureront , soit ils renforceront ma motivation . L'échec n'est pas le but mais quelques expériences personnelles seraient enrichissantes

Merci d'avance!

Par **RachelC**, le **27/03/2017** à **21:09**

Je vous en prie ! En tout les cas, ils ne vous en empêcheront pas de vous inscrire tant que vous fournissez ce fameux certificat. Même si vous faites fasse à des réticences, ne vous découragez pas. Je ne connais pas la fac de Reims mais dans la mienne on avait une femme en reprise d'études et les étudiants en tout les cas étaient très sympa avec elle.

Bon courage à vous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/03/2017** à **07:33**

Bonjour

Je rejoins Rachel. Ne laissez pas le regard des autres vous freiner. Après il faut que vous ayez conscience que la reprise d'étude n'est pas chose facile. Le passage de la vie professionnelle à la vie étudiante nécessite une adaptation. Je vous conseil de rencontrer d'autres étudiants en reprise d'étude pour qu'il vous apporte leurs témoignages et conseils.

Par **Poussepain**, le **28/03/2017** à **11:12**

Bonjour,

L'inscription en L1 de droit est...de droit.

Il y'aura toujours des gens pour vous regarder de haut, mais le seul vrai frein c'est l'autocensure face à ces regards.

En réalité, on voit réussir des personnes en reconversion, qui travaillaient parfois dans des domaines très éloignés du droit.

Par contre je ne dis pas que cela sera facile.

Par **Visiteur**, le **28/03/2017** à **11:48**

Bonjour,

Si vous avez un bac, comme les autres vous l'ont dit il n'y a pas de raison qu'on vous refuse l'accès à la licence, mais préparez-vous bien à la difficulté cependant...

Vous c'est différent, car en étant plus âgé, vous devriez pouvoir prendre plus facilement du recul dans vos dissertations, mais un bac pro ne prépare pas à ce type d'exercice, c'est pour

ça qu'on déconseille à ces bacheliers là d'aller en fac le plus souvent.

Si vous avez peur du regard des enseignants, le mieux, c'est peut être de ne pas leur dire en cours. Si jamais certains vous le demande, dites simplement que vous avez voulu reprendre la fac pour le plaisir d'enrichir votre culture générale...

J'ai aidé une dame en reprise d'études de 65 ans cette année dans le cadre du tutorat, et elle m'a dit plus tard qu'elle a eu son premier semestre à 13 passé, comme quoi c'est possible. Vous verrez on vous parlera du tutorat dès la réunion de pré rentrée, je vous conseille d'y aller dès le début si vous avez dû mal.

Et enfin, avant de vous précipitez sur cette licence pro, attendez plutôt de voir si le droit vous plait. Cette licence est plutôt orientée AES/Eco en plus je crois. Vous pourriez plutôt aller jusqu'au M1 de droit...

Par Fax, le **28/03/2017** à **23:01**

Bonsoir,

Reprise d'études également pour ma part et je n'ai jamais rencontré d'enseignants emprunts d'a priori. Je rejoins par ailleurs ce qui a été dit, le parcours n'est toutefois pas aisé, il faut une bonne dose de motivation eu égard notamment à la longueur du cursus.